

La CGT Fonction publique a transmis le compte-rendu de la deuxième réunion sur le télétravail, qui a examiné le projet de décret. Figure en annexe les amendements proposés par la CGT fonction publique au décret.

La réunion relative au projet de décret sur le télétravail qui s'est tenue le 8 juin 2015 à la DGAFP poursuivait trois objectifs :

- examiner le projet de décret transmis par la DGAFP ;
- étudier les modalités de déclinaison employeurs et individuelle ;
- étudier les modalités d'accompagnement de la mise en œuvre du télétravail.

**fichiers:**



[Télécharger 2015-06-02\\_gt\\_os\\_teletravail\\_n2.doc](#) (40.5 Ko)



[Télécharger propositions\\_cgt\\_amendement\\_decret\\_teletravail\\_2015-06-10.pdf](#) (272.75 Ko)



[Télécharger teletravail\\_08-06-2015\\_cr.pdf](#) (213.74 Ko)

**Public:** [Télétravail](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---